Demande de rendez-vous avec le service Urbanisme

Vous souhaitez rencontrer le service Urbanisme de la Ville de Chambray-lès-Tours pour échanger sur un projet ou une question relative à l'urbanisme ?

Merci de compléter ce formulaire afin de nous permettre d'identifier votre besoin et de vous orienter vers le bon interlocuteur.

A remettre à l'accueil de la mairie ou à envoyer sur serviceurbanisme@ville-chambray-les-tours.fr

Date de la demande : ……./……../20……..

1. Vos coordonnées

Nom et prénom : *

.....

Adresse e-mail : *

.....

Téléphone : *

.....

Vous êtes :

- ☐ Un particulier
- ☐ Un professionnel
- ☐ Autre : .....

2. Votre projet ou votre demande

Adresse du projet, référence cadastrale, si concerné :

.....

Objet de votre demande : *

☐ Projet de construction, d'extension ou de rénovation

☐ Projet immobilier ou d'aménagement

☐ Règles d'urbanisme / PLU

☐ Autorisation de travaux (ERP)

☐ Publicité / enseignes / TLPE

☐ Autre : .....

Décrivez brièvement votre demande et les points que vous souhaitez aborder lors du rendez-vous :

……

……

……

Avez-vous déjà déposé une demande d'autorisation d'urbanisme pour ce projet ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Si oui, précisez le numéro du dossier, si vous le connaissez :

.....

3. Documents utiles

Vous pouvez joindre tout document permettant au service de mieux comprendre votre demande : plan, photographie, esquisse, extrait cadastral, etc.

Pour les avant-projets, merci de transmettre les documents nécessaires à leur compréhension au moins 7 jours avant le rendez-vous.

4. Validation

☐ J'accepte que les informations renseignées soient utilisées par la Ville de Chambray-lès-Tours pour examiner ma demande de rendez-vous et organiser son traitement.

L'envoi de ce formulaire ne vaut pas confirmation d'un rendez-vous.

Après l'envoi – le service Urbanisme vous recontactera

Votre demande sera examinée par le service Urbanisme, qui déterminera la suite la plus adaptée. Selon la nature de votre demande, vous pourrez être contacté par téléphone ou par courriel, invité à transmettre des documents complémentaires ou recevoir une proposition de rendez-vous.

Rappel : le service Urbanisme

est fermé physiquement et téléphoniquement

le jeudi